

devient

B A B Y L O A N

mercredi 23 juillet 2014

Cet été Babyloan se refait une beauté !

Babyloan, la 1^{ère} plateforme de prêts solidaires en Europe, annonce la sortie d'un nouveau site à la fin du mois de septembre 2014.

Un « nouveau Babyloan »

Bien plus qu'une simple évolution technique, la sortie d'un nouveau site marque un véritable tournant dans l'histoire de Babyloan. Créée en 2008, la plateforme est devenue l'un des précurseurs du crowdfunding en France, accompagnant ainsi l'essor de ce secteur et l'émergence de nombreux acteurs au cours des dernières années. Babyloan est la plateforme spécialisée dans le crowdfunding solidaire, la première à avoir proposé aux internautes de prêter sans intérêts à de petits entrepreneurs aux quatre coins du monde, adaptant ainsi le modèle du crowdfunding à ce formidable outil de réduction de la pauvreté qu'est le microcrédit.

En bientôt 6 ans **30.000 prêteurs solidaires** ont rejoint Babyloan, permettant ainsi le financement de **18.000 projets de micro-entreprises** dans 15 pays au monde. Un succès et de belles histoires à raconter, que notre site se doit de refléter pour mieux montrer aux internautes l'importance de leur engagement et l'impact de leur action. **Le nouveau Babyloan racontera ces belles histoires** en valorisant les micro-entrepreneurs financés, sur un site à l'ergonomie totalement repensée qui portera les valeurs et l'image du nouveau Babyloan : résolument solidaire mais moderne, design mais efficace.

Nouveau design... Et nouvelles fonctionnalités !

En plus de ce nouveau site qui répondra aux standards des meilleures plateformes du secteur, Babyloan proposera de nouvelles fonctionnalités inédites. D'abord la possibilité pour les internautes d'effectuer **un prêt à partir de 10 euros**, contre 20 actuellement. Ainsi chacun pourra prêter sur Babyloan selon ses moyens, ou tester le service avec un faible montant avant d'envisager des prêts plus importants. Par ailleurs il sera désormais possible de **prêter par tranche de 1 euros au-delà de ce seuil minimum de 10 euros**, contre de 10 en 10 sur le site précédant. Un changement notable qui permettra aux prêteurs d'optimiser la gestion de leur tirelire Babyloan et d'ajuster au mieux le montant de leurs prêts... A l'euro près !

D'autres nouvelles fonctionnalités seront dévoilées à la sortie du « nouveau Babyloan » fin septembre 2014.

Vos réactions sur **#NouveauBabyloan**

